

[Text]

Our priority area where the CNR intends to begin construction is a 10-mile section located south of Ashcroft along the Thompson River. This would occur through the reserves and fishing areas of three Indian bands and would impact on important pink salmon and steelhead habitat. The bands only received the environmental assessment report prepared by CNR consultants in mid-December. The CNR intended to start dumping rock into the river on February 15. At a recent meeting they agreed to postpone the start until March 1. However, this is far too little time to deal adequately with the impacts. For example, along the stretch the second track will be built on the river side of the existing one. The CNR report acknowledges that the in-filling into the river will destroy fish habitat but does not suggest how this can be avoided or mitigated.

The CNR and the Department of Fisheries have agreed to use part of this section as a test area to try to determine what the impact will be. However, the alliance believes this part of the river is too important to be handled in this way.

This construction will alter the river bank in a great many locations. This will damage Indian fishing sites and trails down to the river. Changes to the flow characteristics of the river will change the routes the salmon take and make other sites useless for traditional Indian methods of fishing.

The time to study the river is before the work is done, not after. A one-year period is needed to analyse the changes in the river and to monitor the movements of the fish over a season. The various locations used by Indian fishermen in response to these changes can also be documented. At the same time the construction plans of the CNR can be analysed in relation to this information and changes can be agreed to by the railway and the bands to prevent unnecessary damage.

Over 50% of all B.C. salmon stocks originate in the Fraser and Thompson River systems. These stocks have declined drastically over the years as development has occurred along the river valleys. We must know what the additional effects of double-tracking will be before the project continues any further.

The salmon are an important food source and cultural factor to the Indian people. We also have legal fishing rights along the rivers that were established when the reserves were defined by the royal commission in the 1880s. We must have the time to ensure this renewable resource and our rights to it are not lost.

We also believe the alliance must have the independent capability to evaluate the plans and procedures of the CNR. The environmental assessments have been prepared by CNR

[Translation]

Nous nous intéressons de façon prioritaire à un tronçon de 10 milles situé au sud de Ashcroft, le long de la rivière Thompson, et c'est là que le CN a l'intention de commencer ses travaux. Cela mettrait en cause les réserves et les zones de pêche de trois bandes indiennes, et aurait des répercussions sur des bancs importants de saumon rose et de truite arc-en-ciel. Jusqu'ici les bandes indiennes n'ont pris connaissance que des études environnementales entreprises par des consultants du CN à la mi-décembre. Jusqu'ici le CN avait l'intention de commencer ses travaux de remblaiement d'une partie de la rivière le 15 février. Lors d'une réunion récente la société a accepté de reporter cela au 1^{er} mars. Toutefois, cela nous laisse trop peu de temps pour réfléchir sérieusement à toutes les conséquences de ces travaux. C'est ainsi que l'on a l'intention de construire la deuxième voie du côté de la rivière par rapport à la première. Dans son rapport, le CN reconnaît effectivement que le remblaiement de celle-ci détruira l'habitat des poissons, sans toutefois envisager comment cela pourrait être évité ou atténué.

Le CN et le ministère des Pêches sont d'accord pour faire de ce tronçon un test qui permettra de mieux connaître les éventuelles répercussions du projet. Toutefois, l'Alliance pense que cette partie de la rivière est trop importante pour que l'on en dispose ainsi à la légère.

Ces travaux modifieront donc la berge en de nombreux endroits. Cela aura des conséquences néfastes sur les sites et sentiers de pêche indiens. Par ailleurs le débit de la rivière en sera modifié, ainsi que les trajets empruntés par le saumon, tout en rendant parfaitement inutilisables certains sites propres aux méthodes traditionnelles de pêche des Indiens.

Cette étude de la rivière doit donc être faite avant les travaux et non après. On a besoin d'une année pour étudier les divers régimes de la rivière et pour suivre les mouvements des poissons pendant une campagne entière. On peut également relever les divers lieux de pêche utilisés par les Indiens en fonction des variations de régime de la rivière. Cette information pourrait être ensuite rapportée aux plans du CN, et certaines modifications discutées afin d'éviter tout dommage inutile.

Plus de 50 p. 100 de tout le saumon de Colombie-Britannique vient de ces deux cours d'eau du Fraser et de la rivière Thompson. Ces réserves toutefois n'ont pas cessé de diminuer depuis plusieurs années, au fur et à mesure que les vallées étaient mises en valeur. Nous devons donc connaître les conséquences possibles de ce doublement des voies avant que les travaux ne reprennent.

Le saumon joue un rôle important chez les peuples indiens du point de vue alimentaire mais également culturel. Nous sommes titulaires de droits de pêche le long des cours d'eau, depuis que—dans les années 1880—les réserves avaient été délimitées par la commission royale. Nous devons donc disposer de suffisamment de temps pour pouvoir protéger le renouvellement de cette ressource, afin que nos droits ne deviennent pas lettre morte.

Nous pensons également que l'Alliance doit pouvoir, en toute indépendance, prendre connaissance des plans et procédures du CN. Or, les études environnementales ont été